Liberté Egalité Fraternité République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Munistre

27 JAN. 2011

Madame Rachida DATI Ancien ministre Maire du VII^{ème} arrondissement 116, rue de Grenelle 75007 PARIS

Nos réf. CC/4226/MMI Vos réf. RD/EE

Madame le Ministre,

Vous avez bien voulu appeler à nouveau mon attention sur le « Mur pour la Paix » érigé sur le champ-de-Mars à Paris.

J'ai pris connaissance de votre correspondance avec attention et vous confirme que, compte tenu de l'implantation du Mur aux abords d'un monument historique classé, il n'est pas envisagé de procéder à une régularisation de cette implantation.

En revanche, je demeure disposé à soutenir les efforts de Monsieur Bertrand Delanoë, maire de Paris, pour définir un lieu susceptible d'accueillir, en toute régularité et le plus rapidement possible, le « Mur pour la Paix ». Je lui ai écrit en ce sens.

Par ailleurs, je fais actuellement étudier par mes services la possibilité d'une implantation sur un terrain appartenant à l'État, si une telle solution s'avère de nature à favoriser la pérennisation de la création de Madame Halter.

Je vous prie d'agréer, Madame le Ministre, à l'expression de mes hommages respectueux.

Frédéric MITTERRAND

F. Miloward